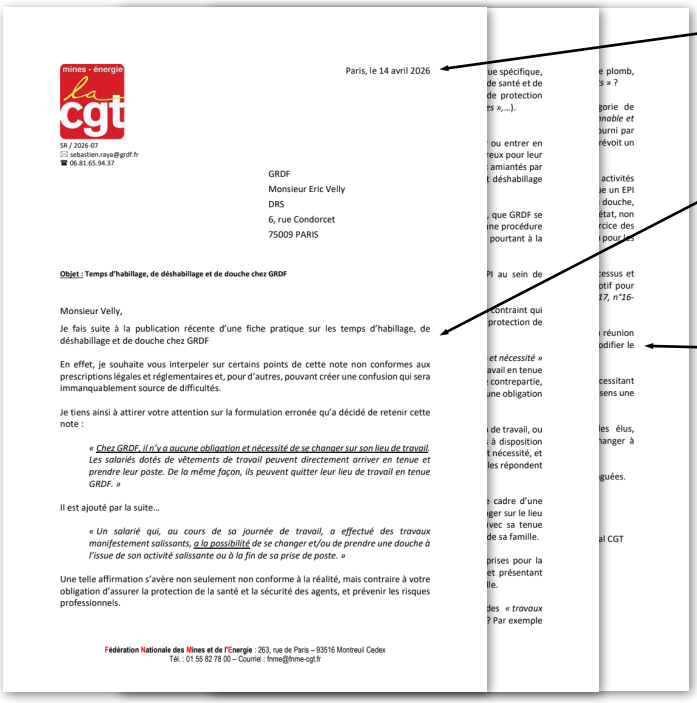
Temps d'habillage, de déshabillage et de douche chez GRDF : Une nouvelle victoire signée CGT !

Le 23 février 2026, une « Fiche Pratique sur le temps d'habillage, de déshabillage et de douche chez GRDF » a été mise à disposition des Directions Réseaux.

Celle-ci, non conforme aux prescriptions légales et réglementaires, a poussé la CGT à demander le retrait, par un courrier adressé le 14 avril 2026 :



Paris, le 14 avril 2026

SR / 2026-07
sebastien.raya@grdf.fr
06.81.65.94.37

GRDF
Monsieur Eric Velly
DRS
6, rue Condorcet
75009 PARIS

Objet : Temps d'habillage, de déshabillage et de douche chez GRDF

Monsieur Velly,

Je fais suite à la publication récente d'une fiche pratique sur les temps d'habillage, de déshabillage et de douche chez GRDF

En effet, je souhaite vous interpeler sur certains points de cette note non conformes aux prescriptions légales et réglementaires et, pour d'autres, pouvant créer une confusion qui sera immanquablement source de difficultés.

Je tiens ainsi à attirer votre attention sur la formulation erronée qu'a décidé de retenir cette note :

« Chez GRDF, il n'y a aucune obligation et nécessité de se changer sur son lieu de travail. Les salariés dotés de vêtements de travail peuvent directement arriver en tenue et prendre leur poste. De la même façon, ils peuvent quitter leur lieu de travail en tenue GRDF. »

Il est ajouté par la suite...

« Un salarié qui, au cours de sa journée de travail, a effectué des travaux manifestement salissants, a la possibilité de se changer et/ou de prendre une douche à l'issue de son activité salissante ou à la fin de sa prise de poste. »

Une telle affirmation s'avère non seulement non conforme à la réalité, mais contraire à votre obligation d'assurer la protection de la santé et la sécurité des agents, et prévenir les risques professionnels.

Fédération Nationale des Mines et de l'Energie : 263, rue de Paris – 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 78 00 – Courriel : fnme@fnme-cgt.fr

"Paris, le 14 avril 2026"

*"Je fais suite à la **publication récente d'une fiche pratique** sur les temps d'habillage, de déshabillage et de douche chez GRDF.*

*En effet, je souhaite vous interpeler sur certains points de cette **note non conformes aux prescriptions légales et réglementaires** et, pour d'autres, pouvant créer une confusion qui sera immanquablement source de difficultés."*

*"Nous avions déjà attiré votre attention sur des problématiques semblables lors de la réunion du **CSE Central du 25 septembre 2025.** La direction s'était engagée à l'époque à **modifier le guide du manager.**"*

Cliquez sur les photos ou scannez le QR code pour accéder au courrier.

Le 17 juillet dernier, la direction nationale annonçait le retrait de la fiche pratique et la rédaction d'une note d'entreprise s'appuyant sur les arguments CGT.

Par notre action, le temps d'habillage, de déshabillage et de douche est bien considéré, à GRDF, comme du travail effectif.
Retrouvez la nouvelle note à l'aide de ce QR code

Ne vous méprenez pas : pendant que certains s'octroient nos victoires, la CGT travaille pour le bien-être des agents.
D'ailleurs, prochainement, nous pensons pouvoir vous annoncer des avancées notables au sujet des GF et NR prise d'astreinte.